

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 22 juin 2026

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents : Séverine AUDAS, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Mégane FERREIRA, Didier HENGY, Jean-Michel HOCHABAEFF, Séverine HUYGHE, Maxime LABELLE, Hervé LINA, Françoise OLLIVIER, Roxane REMY, Ugo RODRIGUES, Katia SALMON, Arnaud STRICOT

Étaient absents représentés : Cédric GERARD donne pouvoir à Victor DE SOUSA
Annie LAZAM donne pouvoir à Hervé LINA
Sébastien TOUYAROU donne pouvoir à Hervé LINA

Étaient absents excusés : Zacharie LECOMPTE, Corina RIZA

Secrétaire de séance : Virginie de ARAUJO - auxiliaire : Léa BOSSON-WAVRANT

Délibération n°2026-37 - Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal, **par trois voix contre** (Séverine HUYGHE, Hervé LINA et Sébastien TOUYAROU représenté par Hervé LINA) **et quatorze voix pour** des membres présents et représentés,
APPROUVE le règlement du conseil municipal.

Délibération n°2026-38 - Décision modificative n°1 – budget M57

Le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés**,
Approuve la décision modificative n°1 – budget principal M57 ci-jointe.

Délibération n°2026-39 – Transformation d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe en poste d'adjoint technique

Le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés**,
Accepte la transformation d'un poste d'agent technique territorial principal 1^{ère} classe à temps complet en un poste d'agent technique à temps complet.
Adopte cette modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2026,
Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces administratives et comptables.

Délibération n°2026-40 – Création d'un poste saisonnier

Le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents et représentés**,
DECIDE la création à compter du 1^{er} juillet 2026 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Délibération n°2026-41 – Enfouissement des réseaux électriques – chemin des Bordes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par trois abstentions** (Séverine HUYGHE, Hervé LINA et Sébastien TOUYAROU représenté par Hervé LINA) **et quatorze voix pour** des membres présents et représentés,

- **Approuve** le programme de travaux et les modalités financières ;
- **Transfère** au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés ;
- **Demande** au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux de dissimulation des réseaux basse tension, éclairage public et des communications électroniques du chemin des Bordes ;

- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution.

Délibération n°2026-42 – Délégations du conseil municipal au Maire – abroge et remplace délibération 2026 04

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Dit que ces délégations sont confiées au Maire pour la durée du présent mandat,

Dit que Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.



Le Maire,

Maxime LABELLE